



ÉRADICATION DES ZONES BLANCHES HAUT DÉBIT DU RHÔNE

L'extension du réseau de l'EPARI est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Rhône-Alpes
avec le Fonds européen
de développement régional.

- **Plus de 11 500 foyers concernés.**
- **Extension du réseau très haut débit du Rhône** (3 066 prises).
 - Extension couverture ADSL du territoire par la mise à disposition de la fibre optique du réseau du Rhône.
 - ▶ 1 305 lignes blanches ADSL résorbées.
 - ▶ 7 263 lignes ADSL supplémentaires bénéficiant de la montée en débits.
- **Financement européen extension réseau très haut débit du Rhône : 1,56 M€**
- **Financement Rhône Alpes extension réseau très haut débit du Rhône : 0,35 M€**
- **Financement Département extension réseau très haut débit du Rhône : 2,09M€.**

Renseignements : patrick.mostefaoui@rhone.fr